



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION
DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Communiqué de presse

Paris, le 10 juin 2008

Réuni le 10 juin 2008, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques a :

- désigné **Mme Geneviève Fioraso**, députée, pour siéger au conseil d'administration de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA),
- nommé **M. Michel Lejeune**, député, et **M. Jean-Louis Touraine**, député, rapporteurs de la saisine du Bureau de l'Assemblée nationale sur « *l'évaluation des principes applicables en Europe à l'expérimentation animale et des principes alternatifs à cette dernière* » ;
- accepté la demande d'organisation d'une audition publique présentée par **M. Christian Gaudin**, sénateur, sur « *l'organisation de la communauté scientifique internationale face aux évolutions dans l'Arctique* ». Cette audition publique aura lieu le 26 juin au Sénat.



Puis l'Office a entendu **Mme Catherine Bréchignac**, présidente du CNRS, et **M. Arnold Migus**, directeur général.

Ceux-ci ont, tour à tour, développé les grandes lignes de la réorganisation du CNRS qui repose sur trois principes : la promotion de la transversalité des disciplines, le maintien d'une légitimité scientifique de très haut niveau et l'organisation de coopérations avec les autres organismes de recherche et les universités.

Cette évolution se traduira par la création de sept nouveaux instituts (chimie, physique et nanosciences, mathématiques et leurs interactions, systèmes technologiques, sciences humaines et sociales, sciences du vivant, écologie et biodiversité) et de trois grands pôles transversaux de recherche (les hommes dans le système de la terre, la maîtrise de la matière et la société en réseau).

Puis, ils ont répondu aux questions des membres de l'Office qui ont porté sur :

- la gestion des très grands équipements et du supercalculateur récemment acquis par le CNRS ;
- les rapports du CNRS avec le Haut Conseil pour la science et la technologie et avec l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement ;
- la promotion des pratiques interdisciplinaires et des efforts de valorisation dans l'évaluation des chercheurs ;
- la coopération intereuropéenne et la pertinence de ce niveau de coopération dans une recherche qui se mondialise ;

- le maintien des relations de recherche avec l'université dans la perspective de la création des instituts ;
- et, l'amélioration des liens du CNRS avec les collectivités locales, qu'il s'agisse de l'attention portée aux demandes de recherche à objet sociétal direct ou de la pratique de coordination de l'organisme avec les politiques régionales de recherche.

Pour tout renseignement, contacter :

Mme Marie-Christian Flosse-Bloch, à l'Assemblée nationale : 01 40 63 88 16
ou M. Philippe Dally, au Sénat : 01 42 34 27 73